



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit	(3-AMINOPROPYLE)TRIÉTHOXSILANE
Autre identification (Nom chimique, Nom commercial, Synonymes)	3-(TRIÉTHOXSILYL)-1-PROPANAMINE; 3-(TRIÉTHOXSILYL)PROPYLAMINE; AMINO-3 PROPYL TRIÉTHOXY SILANE; Amino-3 propyltriéthoxysilane; gamma-Aminopropyltriéthoxysilane; 1-PROPANAMINE, 3-(TRIÉTHOXSILYL)- ; 3-AMINOPROPYLTRIÉTHOXSILANE
Code du produit	AP-0868
Formule chimique	$C_9H_{23}NO_3Si$
Masse molaire	221.37
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Pour usage en laboratoire, scolaire, commercial ou industriel. Ne pas utiliser à des fins médicales ou domestiques.
Fournisseur	LABORATOIRE MAT 610, rue Adanac Québec Québec G1C 7B7 418-660-8666 Lun-ven 8h-16h www.labmat.com labmat@labmat.com
Téléphone urgence	418-660-8666 Lun-ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée	2025-10-28

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

- Classification SIMDUT**
- Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1B
 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 1
 - Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - catégorie 1
 - Toxicité aiguë-Orale - catégorie 4
 - Sensibilisation cutanée - catégories 1
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

PICTOGRAMMES



Mention d'avertissement DANGER

- Mentions de danger (H)**
- Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
 - Provoque des lésions oculaires graves
 - Cause d'autres effets néfastes pour la santé qui diffèrent des autres catégories de dangers, après expositions aiguës ou répétées: Corrosif pour les voies respiratoires.
 - Nocif en cas d'ingestion
 - Peut provoquer une allergie cutanée
 - Peut irriter les voies respiratoires

- Conseils de prudence (P)**
- Ne pas respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même.
 - Porter des gants de protection (nitrile, butyle, néoprène, Viton®), des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage.
 - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau.
 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - Garder sous clef.
 - Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
 - La prudence est de mise.
 - EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 - Rincer la bouche.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Autres dangers NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)

Santé 2
Inflammabilité 1
Réactivité 1
Spécial

SECTION 03 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	No. CAS	% Poids
(3-Aminopropyle)triéthoxysilane	919-30-2	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Le produit est une matière corrosive. Brûlures chimiques de la peau, des yeux et des muqueuses respiratoire et digestive. Spasmes. Oedème pulmonaire. Sensation de brûlure. Toux. Laryngite. Inflammation des bronches. Difficultés respiratoires. Maux de têtes. Nausée et vomissements. Dommages aux reins. Sensibilisant cutané. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂), Mousse, Poudre sèche.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser d'eau.
Produits de combustion	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NO _x). Oxydes de silicium.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Les vapeurs fortement concentrés dans l'air peuvent s'enflammer ou même exploser si exposé à une source d'ignition intense. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Couper toutes les sources d'ignition. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel anti déflagration. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat (référence section 8 pour équipements de protection à utiliser). Assurer une bonne aération des lieux. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH au besoin ou en cas de déversement plus important. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives.
Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage	Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Garder le contenant bien fermé, dans un endroit sec et bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles (réf. section 10). Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Garder à l'abri des rayons du soleil.
Méthode et équipement de manutention	Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel (réf. section 8) lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Composants	No.-CAS	Valeur
(3-Aminopropyle)triéthoxysilane	919-30-2	Aucune limite d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifiques à la région - Québec, Alberta, Ontario, Colombie-Britannique.

Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants de protection. Matériel suggéré: Nitrile. Butyle. Neoprène. Viton® (Fluoroélastomère). Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Utiliser des chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Utiliser une hotte. Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Type amine
Seuil d'odeur	Donnée non disponible
Point de fusion et congélation	-70°C
Point d'ébullition	217-230°C
Inflammabilité	Combustible
Limites inférieures d'explosivité ou d'inflammabilité	0.8%V
Limites supérieures d'explosivité ou d'inflammabilité	4.5%V
Point d'éclair	90.6°C
Température d'auto-inflammation	270 °C @ 100.93 - 101.07 kPa
Température de décomposition	Donnée non disponible
pH	11 @ 20g/L
Viscosité cinématique	1.8 mm ² /s
Solubilité	Se décompose dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	-4 - 1.7 @ 20 °C et pH 2 - 9
Pression de vapeur	8 Pa @ 25 °C
Masse volumique et densité relative	0.95g/ml @20°C
Densité de vapeur relative	7.63 (air =1)
Caractéristiques des particules	Sans objet

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit inflammable, peut s'enflammer avec source d'ignition, si température au-dessus du point d'éclair. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles. Peut s'enflammer au contact d'oxydants si chaleur et oxygène sont présents en quantité suffisante. Produit basique, réagit violemment avec les acides forts.
Stabilité chimique	Sensible à la chaleur.
Risque de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air lorsqu'elles sont chauffées. Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles.
Conditions à éviter	Éviter l'accumulation d'électricité statique. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts. Acides. Eau.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO ₂). Oxydes d'azote (NO _x). Oxydes de silicium.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

(3-AMINOPROPYLE)TRIÉTHOXYLANE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
- Peau	Provoque des brûlures de la peau.
- Respiration	Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Toux.
- Ingestion	Certaines sources indiquent avoir eu des cas rapportés de: Diarrhée. Apathie. Larmoiements. Nausées et vomissements. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensibilisation cutanée. Sensation de brûlure. Peut causer des dommages à: Organes Cibles: Reins. Foie. Asthmatiforme. Laryngite. Certaines sources indiquent avoir eu des cas rapportés de: Cyphose (Déviation de la colonne vertébrale). À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 1570 à 3650 mg/kg bw. DL50 Cutanée - Lapin - 4290 mg/kg bw.
CL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - 6h - Rat - 5-16 ppm.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

(3-AMINOPROPYLE)TRIÉTHOXYLANE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: Danio rerio (poisson zèbre). >934 mg/l. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 331 mg/l. Toxicité pour les algues: Essai en statique - CE50 - Desmodesmus subspicatus (Scenedesmus subspicatus) - 1000 mg/l - 72h.
Persistance et dégradation	Biodégradabilité aérobie - Durée d'exposition 28 jr - Résultat: 67%. Difficilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Donnée non-disponible.
Autre effets nocifs	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	UN2735
Appellation réglementaire	AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. ((3-Aminopropyle)triéthoxysilane)
Classification du TMD	Matières corrosives 8
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1 L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	16

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	<ul style="list-style-type: none">- Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1B- Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 1- Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - catégorie 1- Toxicité aiguë-Orale - catégorie 4- Sensibilisation cutanée - catégories 1- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3
----------------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende des abréviations et acronymes:

CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail

NIH: National institute of health (U.S. National Library of Medicine)

ECHA: Agence Européenne de Chimie

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

VECD: Valeur d'exposition courte durée

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines

OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration

TLV : Threshold limit value

TWA: Time-Weighted-Average

STEL: Short Term Exposure Limit

CEIL: Ceiling

RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)

INRS: l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (France)

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

DERNIÈRE MISE À JOUR : 2025-10-28